

L'ANCRE RECRUTE AU SEIN DE SON CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONTRIBUER À LA MISSION DE L'ANCRE

Mais quelle est donc cette mission exactement? C'est de déployer une gamme de services de soutien à l'entourage des personnes présentant un trouble majeur de santé mentale afin de les aider à mieux composer avec cette réalité, briser leur isolement et actualiser leur potentiel. Entre autres, les valeurs de respect et de confidentialité guident les interventions quotidiennes et l'ensemble des actions de L'Ancre.

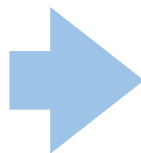
PARTAGER SON SAVOIR-FAIRE

Être un bénévole engagé à L'Ancre ne signifie pas d'y consacrer ses journées entières! Bien entendu, cela requiert un minimum de disponibilité mais surtout et avant tout, une participation active aux échanges et aux décisions du conseil d'administration. Que vous soyez retraité ou toujours actif sur le marché du travail, vos expériences professionnelles et personnelles peuvent être utiles! L'Ancre invite les membres qui :

- ◆ Ont de l'intérêt pour les enjeux reliés aux troubles de santé mentale en général et au rôle de l'entourage dans l'accompagnement et le rétablissement de leur proche
- ◆ Ont de l'expérience au sein d'un CA ou d'un comité (un atout)
- ◆ Sont disponibles au minimum un soir aux 4 à 6 semaines, de 17 h à 20 h.

L'ANCRE OFFRE À SES ADMINISTRATEURS :

- ◆ Une structure de CA professionnelle et organisée
- ◆ Une équipe de travail compétente et dévouée
- ◆ Des possibilités de formations ou colloques pour les administrateurs
- ◆ Le remboursement des frais de déplacement



ÇA VOUS INTÉRESSE?

N'hésitez pas à contacter
Renée Hébert, directrice générale
418 248-0068 ou
ancre@globetrotter.net

Renée pourra vous donner plus de précisions sur le fonctionnement des rencontres du CA. Par la suite et selon votre intention, elle pourra faire suivre votre candidature au conseil d'administration de L'Ancre.

**L'Assemblée générale
annuelle de L'Ancre se tiendra
le 14 juin 2021.**